

# Les jeunes adultes en Guyane : démographie et mobilité

Etudes & Perspectives  
Collection « Jeunesse »



## INTRODUCTION

En Guyane, la très forte croissance démographique nécessite de s'interroger sur la situation des jeunes. Or il existe paradoxalement très peu de données sur cette population. C'est pourquoi dès 2010 le Centre de Ressources Politique de la Ville (CRPV) a décidé, en partenariat avec le Conseil régional, la Préfecture de Guyane et l'Insee Guyane, d'engager une recherche-action sur le sujet :

- quelles sont aujourd'hui les modalités de passage à l'âge adulte des jeunes en Guyane ?

- quelle politique de jeunesse territorialisée faut-il proposer dans la perspective de la collectivité unique de 2015 ?

Progressivement de nombreux partenaires se sont joints à cette démarche expérimentale : la Préfecture de Guyane et ses services déconcentrés (DJSCS ; DAC), la Délégation Générale de l'Outre-Mer (DéGéOM), l'Acisé, l'Agence Régionale de Santé de Guyane, le Rectorat de Guyane, la CAF de Guyane, le Parc Amazonien de Guyane, ou encore le Conseil général de Guyane.

Concrètement la Démarche Jeunesse se décline en trois phases :

- Phase 1 : faire un état des lieux qui articule des données quantitatives (notamment de l'Insee) et des données qualitatives issues des recherches en sciences humaines et sociales.

- Phase 2.1 : réaliser une enquête quantitative (par questionnaire) auprès d'un échantillon représentatif des jeunes de 16-25 ans résidant en Guyane.

- Phase 2.2 : réaliser une enquête qualitative pour mieux comprendre les trajectoires sociobiographiques de ces jeunes et évaluer leur degré d'autonomie/indépendance.

Dans le cadre de la phase 1, le CRPV a produit différentes analyses thématiques sur la situation des jeunes adultes de Guyane. Ce sont ces réflexions que nous présentons dans cette collection « Démarche Jeunesse ». Six publications seront diffusées tout au long de l'année 2013 :

- Démographie et mobilités chez les 15-25 ans de Guyane
- Plurilinguisme, jeux identitaires et « parler jeune » en Guyane
- Les conditions de vie des 15-25 ans de Guyane
- Santé et rapport au corps chez les 15-25 ans de Guyane
- Scolarisation et réussite scolaire chez les 15-25 ans de Guyane
- Insertion professionnelle et emploi chez les 15-25 ans de Guyane

Si ces textes proposent des données de cadrage sur les thèmes traités, ils visent surtout à poser les questionnements sociologiques qui guideront la suite de la « Démarche Jeunesse ».

## SOMMAIRE

### DÉMOGRAPHIE

<b>1/ La Guyane : un territoire « jeune »</b>	
1.1. Les 15-25 ans : une part importante de la population .....	4
1.2. La fécondité des 15-25 ans en Guyane .....	5
1.3. L'apport des flux migratoires en Guyane .....	7
<b>2/ Présence des étrangers et répartition géographique</b>	
2.1. Moins d'étrangers parmi les jeunes que dans l'ensemble de la population .....	8
2.2. Une répartition territoriale très inégale chez les 15-25 ans .....	9

### MOBILITÉS

<b>1/ L'« extra-mobilité » des 15-25 ans (vers et depuis la Guyane)</b>	
1.1. Profil des 15-25 ans qui sont arrivés en Guyane entre 2003 et 2008 .....	12
1.2. Profil des 15-25 ans qui ont quitté la Guyane entre 2003 et 2008 .....	14
<b>2/ L'« intra-mobilité » des 15-25 ans (au sein de la Guyane)</b>	
2.1. Une mobilité résidentielle faible .....	15
2.2. Une mobilité professionnelle inter-communale faible .....	17
2.3. Les limites à la mobilité : les moyens de déplacement .....	18

### NOUVELLES PROBLÉMATIQUES POUR COMPRENDRE LES JEUNES EN GUYANE

<b>1/ Qu'est qu'être « jeune » dans un pays « jeune » ? .....</b>	<b>20</b>
<b>2/ Quelles sont les conséquences des évolutions démographiques ? .....</b>	<b>20</b>
<b>3/ Les jeunes en Guyane, combien de divisions ? .....</b>	<b>21</b>
<b>4/ L'impact des parcours migratoires .....</b>	<b>21</b>
<b>5/ Les 15-25 ans de Guyane sont-ils moins mobiles que leurs aînés ? .....</b>	<b>22</b>
<b>6/ Analyser les mobilités comme facteurs indirects de socialisation .....</b>	<b>23</b>
<b>7/ Faible mobilité et socialisation locale : une « jeunesse périphérique » ? ...</b>	<b>24</b>
<b>8/ Mobilités et appropriation de l'espace : de fortes différences de genre....</b>	<b>25</b>
<b>9/ La nécessaire mobilité des « inactifs pluri-actifs » .....</b>	<b>25</b>
<b>10/ Privilégier une approche multidimensionnelle de la mobilité .....</b>	<b>27</b>

# DÉMOGRAPHIE

L'histoire de la Guyane est intimement liée à l'histoire de son peuplement et à la maîtrise de son espace naturel. Beaucoup d'auteurs considèrent ainsi que « la géographie devient en Guyane le moteur de l'histoire » (Orru, 1997, 147). Il est dès lors indispensable de considérer la population « jeunes » dans le contexte plus global de la démographie guyanaise pour saisir la part, et le poids, des 15-25 ans sur le territoire.

EN GUYANE, 53%  
DES HABITANTS  
ONT MOINS DE 26 ANS

## I/ La Guyane : un territoire « jeune »

### 1.1. Les 15-25 ans : une part importante de la population

En 2008, 219 266 personnes habitent en Guyane, 53% ont moins de 26 ans. Cette part de population est nettement supérieure à la moyenne nationale (32 %) mais également aux Antilles (35-36 %).

Répartition selon l'âge	Guyane		France	
	Eff.	%	Eff.	%
Moins de 15 ans	76 826	35%	11 817 762	18%
15-18 ans	16 491	8%	3 243 436	5%
19-21 ans	9 929	5%	2 457 197	4%
22-25 ans	12 333	6%	3 176 450	5%
15-25 ans	38 753	18%	8 877 084	14%
Plus de 25 ans	103 427	47%	43 241 706	68%
Total	219 005	100%	63 936 551	100%

Source : Insee, RP2008

Répartition selon l'âge	Martinique		La Réunion		Mayotte	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Moins de 15 ans	80 685	20%	208 428	26%	82 495	44%
15-18 ans	25 026	6%	57 561	7%	15 364	8%
19-21 ans	16 017	4%	36 666	5%	9 294	5%
22-25 ans	16 821	4%	43 116	5%	10 925	6%
15-25 ans	57 864	15%	137 343	17%	35 583	19%
Plus de 25 ans	258 922	65%	462 531	57%	68 309	37%
Total	397 471	100%	808 302	100%	186 387	100%

Source : Insee, RP2008

Les 15 - 25 ans, qui nous intéressent tout particulièrement, représentent 18% de la population totale. Il faut noter que ce pourcentage n'est que légèrement différent de celui des autres régions françaises (14-15 % en métropole ou aux Antilles). Mieux, la part des 15-25 ans en Guyane a diminué entre 1982 et 2008 (- 4 pts), au profit des moins de 15 ans (cf. tableau ci-après).

**35% ont  
moins de  
15 ans**

Répartition selon l'âge	Guyane			
	1982	1990	1999	2008
Moins de 15 ans	33%	33%	36%	35%
15-18 ans	8%	8%	7%	8%
19-21 ans	6%	5%	4%	5%
22-25 ans	7%	7%	6%	6%
15-25 ans	21%	20%	17%	18%
Plus de 25 ans	46%	47%	47%	47%
Total	100%	100%	100%	100%

Source: Insee, RP1982-2008

Ce qui semble à première vue caractériser les 15-25 ans de Guyane ce n'est donc pas tant qu'ils sont proportionnellement très nombreux, mais plutôt qu'ils doivent se situer par rapport à une population plus jeune qu'eux. Les moins de 15 ans représentent en effet 35% de la population en 2008, soit presque le double de la métropole (18%). Se sent-on plus « jeune » lorsqu'une grande partie des personnes qui nous entourent sont moins âgées que nous ?

Si ce questionnement est important, il faut néanmoins noter que la situation n'est pas nouvelle. La répartition des âges a en effet très peu changé depuis 30 ans. Et elle changera peu si l'on en croit les projections démographiques jusqu'à 2040 : l'effectif des jeunes des 15 à 25 ans tripleront d'ici 2040 mais les moins de 15 ans représenteront toujours environ 1/3 de la population, les 15-25 ans un peu moins d'1/5e et les plus de 25 ans environ la moitié. Cette répartition très stable des âges laisse à penser qu'il n'y a sans doute pas de rupture dans la perception qu'ont les jeunes de leur âge.

Le sentiment d'une partie de la population d'être submergée (et éventuellement menacée) par ses jeunes tient donc vraisemblablement à deux phénomènes : c'est toute la population guyanaise qui croît très fortement, contribuant ainsi à une densification de l'espace en particulier dans les villes ; l'espace public étant traditionnellement occupé par les plus jeunes (et notamment par les garçons) on peut avoir le sentiment d'une surreprésentation de cet âge.

### 1.2. La fécondité des 15-25 ans en Guyane

Les différents scénarii de prospective démographique prennent en compte une plus ou moins forte fécondité et de plus ou moins fortes migrations. En fonction des hypothèses retenues, on aboutit à une fourchette d'environ 350 000 à 600 000 habitants en 2030 (Insee, 2010, 32).

**3.8  
enfants par  
femme**

Même si la fécondité marque le pas en Guyane (tendance à la baisse au cours des dix dernières années : l'indicateur conjoncturel de fécondité atteint ainsi 3,6 enfants par femme en 2008 alors qu'il était de 3,8 dix ans plus tôt), elle reste à un niveau élevé (Horatius-Clovis, 2001, 46). En 2008, le taux de naissance moyen est de 15 enfants pour 100 femmes de 15 à 25 ans, or il est de 4 au niveau national. Il est moins élevé en Martinique et en Guadeloupe (6 enfants pour 100 femmes de 15 à 25 ans).

Nombre d'enfants pour 100 femmes de la tranche d'âge considéré au 1 <sup>er</sup> janvier					
Tranche d'âge	Guyane	Guadeloupe	Martinique	Réunion	France
De 15 à 18 ans	28,8	5,5	5,7	11,0	2,0
De 19 à 21 ans	46,7	17,4	18,0	21,7	9,7
De 22 à 25 ans	69,8	42,4	40,1	48,2	30,8
Les 15 à 25 ans	148,1	65,3	63,9	86,4	42,5
Plus de 25 ans	207,3	154,4	146,9	161,2	157,8
Total	357,0	220,0	211,0	248,0	200,0

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

On voit que les femmes guyanaises ont des enfants nettement plus tôt qu'aux Antilles ou a fortiori en métropole. Si on considère qu'une des principales étapes marquant le passage à l'âge adulte est de devenir parent, alors les guyanaises sont adultes bien plus tôt qu'ailleurs. Cela fait assurément partie des hypothèses qu'il faudra approfondir lors des phases ultérieures de l'étude.

Précisons par ailleurs qu'il existe des différences importantes selon la nationalité des jeunes femmes : Le taux de naissance moyen est de 18 enfants pour 100 femmes étrangères, et à 12 enfants pour 100 femmes pour les femmes françaises. Les Haïtiennes et les Brésiliennes ont un taux de naissance équivalent à celui des françaises habitant en Guyane (taux cependant toujours bien supérieurs aux autres régions françaises). En revanche, parmi les femmes étrangères, les Surinamaises et les Guyaniennes se distinguent par leur taux de naissance beaucoup plus élevé (nous développons la question des grossesses précoces dans la fiche « Santé » ci-après).

Nombre d'enfants pour 100 femmes de 15 à 25 ans par nationalité au 1er juillet 2008	
Nationalité	Guyane
Française	136,3
Etrangères	175,5
dont	
Brésiliennes	149,2
Guyaniennes	236,2
Haitiennes	145,2
Surinamaises	254,4
Autres nationalités	118,4
Total	155,8

Source : Insee, recensement de la population et statistiques de l'état civil.

### 1.3. L'apport des flux migratoires en Guyane

Outre la natalité il faut bien sûr intégrer l'ensemble des flux migratoires pour saisir la démographie guyanaise. La Guyane est une importante terre d'immigration tant elle est perçue comme un îlot de richesse (pays de l'Union européenne) au sein d'une région encore peu développée.

#### Immigré, étranger : définitions

Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées.

À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étran-

gers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

Source : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/immigre.html>

Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment).

Source : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/etranger.html>

Il ne faut cependant pas surévaluer l'importance de l'immigration, et ce pour deux raisons :

- Lorsque l'on observe l'évolution des populations immigrées en Guyane (qu'ils soient de nationalité française ou non) on note une diminution sensible contrairement à ce que le discours commun évoque. La part des immigrés parmi les 15-25 ans n'a absolument pas variée entre 1990 et 2008 (1/3 d'immigrés, 2/3 de non immigrés<sup>1</sup>). Mieux, cette proportion a beaucoup été divisée par deux parmi les moins de 15 ans (20 % en 1990 contre 10 % en 2008).

Il existe par ailleurs d'importantes différences territoriales : ces personnes immigrées vivent principalement dans la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL) (43%) et la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais (CCOG) (39%), et sont peu nombreux dans la Communauté de Communes de l'Est Guyanais (CCEG) (4%) (Lauret, 2011, 5). Dans les zones d'emploi, la proportion des jeunes immigrés est plus importante que celle dans la population totale ; principalement les bassins d'emplois de Saint-Laurent (40% contre 38%) et de Kourou (39% contre 32%). On plaidera donc, là encore, pour une analyse localisée des populations jeunes.

- la Guyane n'est pas seulement une terre d'immigration mais également une terre d'émigration. Pour ce qui concerne les 15-25 ans, les sortants sont même plus nombreux que les entrants. 11,3% des jeunes ont quitté la Guyane et 10,8% des jeunes y sont arrivés. Le solde migratoire est ainsi négatif.

C'est donc bien l'ensemble des parcours migratoires (auxquels on peut adjoindre les parcours de mobilité au sein même du territoire guyanais) qu'il s'agira d'appréhender dans l'étude. Car la migration est toujours une épreuve, et donc une étape majeure dans le passage vers l'âge adulte (et ce d'autant plus si la migration a été réalisée à partir de l'adolescence).

<sup>1</sup> Dans les années 1980 certains estimaient cependant que les chiffres officiels de l'immigration sont sous-estimés de 20 à 30 %, notamment en raison de la proportion importante de clandestins. Il est vraisemblable que ce soit toujours le cas aujourd'hui. Cf. (Domenach et Picouet, 1988, 24).

## 2/ Présence des étrangers et répartition géographique

### 2.1. Moins d'étrangers parmi les jeunes que dans l'ensemble de la population

L'importance du phénomène migratoire conduit à une forte présence des étrangers dans la population guyanaise. Entre 1990 et 2008, le taux d'étrangers parmi les jeunes de 15 à 25 ans est passé de 31% à 35%.

### Rajeunissement à St-Laurent, vieillissement à Cayenne

Tranche d'âge	Brésiliens			Guyaniens			Haïtiens			Surinamais		
	H.	F.	Total	H.	F.	Total	H.	F.	Total	H.	F.	Total
Moins de 15 ans	3%	3%	6%	1%	1%	2%	5%	5%	10%	9%	9%	18%
De 15 à 18 ans	2%	2%	4%	1%	1%	1%	4%	5%	9%	6%	6%	12%
De 19 à 21 ans	3%	5%	8%	1%	1%	2%	4%	5%	9%	7%	7%	14%
De 22 à 25 ans	7%	9%	16%	1%	1%	2%	3%	4%	7%	8%	9%	16%
Les 15 à 25 ans	4%	5%	9%	1%	1%	2%	3%	5%	8%	7%	7%	14%
Plus de 25 ans	7%	5%	12%	1%	1%	2%	4%	6%	10%	6%	6%	12%
Total	5%	4%	9%	1%	1%	2%	4%	5%	9%	7%	7%	14%

Tranche d'âge	Autres nationalités			Français de naissance			Français par acquisition			Total		
	H.	F.	Total	H.	F.	Total	H.	F.	Total	H.	F.	Total
Moins de 15 ans	1%	1%	2%	31%	30%	61%	1%	1%	2%	50%	50%	100%
De 15 à 18 ans	1%	1%	1%	31%	31%	61%	6%	5%	11%	50%	50%	100%
De 19 à 21 ans	1%	1%	2%	30%	28%	58%	4%	3%	6%	49%	51%	100%
De 22 à 25 ans	1%	2%	3%	25%	27%	52%	2%	2%	5%	46%	54%	100%
Les 15 à 25 ans	1%	1%	2%	28%	29%	57%	4%	4%	8%	48%	52%	100%
Plus de 25 ans	2%	2%	3%	27%	27%	54%	3%	4%	8%	49%	51%	100%
Total	1%	1%	3%	29%	28%	57%	3%	3%	6%	49%	51%	100%

Source : Insee - Recensement de la population - 2008

Lecture : sur 100 jeunes de 15 à 25 ans, 9 sont brésiliens (4 hommes et 5 femmes), 2 sont guyaniens (1 homme et 1 femme), 14 sont surinamais (7 hommes et 7 femmes), 57 sont français de naissance (28 hommes et 29 femmes), 8 sont français par acquisition (4 hommes et 4 femmes), 2 ont une autre nationalité (1 homme et 1 femme)

Parmi les habitants de Guyane en 2008, 31 238 sont surinamais, 20 636 sont haïtiens et 19 813 sont brésiliens. Au total ces trois nationalités représentent 71 688 habitants, soit 88% des 81 459 étrangers vivant en Guyane en 2008. Mais si on regarde plus attentivement on constate que la part des brésiliens décroît (ils sont 12% parmi les plus de 25 ans, 9% parmi les 15-25 ans et 6% parmi les moins de 15 ans), tandis que celle des haïtiens et surtout celle des surinamais augmentent (respectivement 10%, 8%, 10% et 12%, 14%, 18%). Par ailleurs, la proportion des jeunes étrangers de 15 à 25 ans est inférieure à celle de l'ensemble des étrangers dans la population totale.

1/3 d'immigrés parmi les 15-25 ans

Moins de jeunes brésiliens, plus de jeunes surinamais et haïtiens

**90% de la population sur 10% du territoire**

Dans la population des jeunes de nationalité française, les hommes et les femmes sont à égalité, tandis que dans la population des jeunes de nationalité étrangère, les femmes sont majoritaires (54%), principalement les jeunes Haïtiennes qui représentent 59% des jeunes haïtiens. Ceci est également vrai pour les Brésiliens (56% de femmes) et Surinamais (52% de femmes), mais pas pour les Guyaniens. Ce phénomène de féminisation de la population étrangère n'est pas récent, les qualités sanitaires et sociales de la Guyane attirent les femmes étrangères qui viennent accoucher sur le territoire français et s'y installer.

La question de l'intégration des populations étrangères (leur flux, leur mode d'installation sur le territoire, leur participation à la vie économique et sociale) est centrale dans le débat public guyanais puisqu'elle cristallise les enjeux identitaires. Dans quelle mesure les dynamiques migratoires modifient-elles les équilibres politiques et sociaux en Guyane ? Et, pour la question spécifique de la jeunesse, dans quelle mesure transforment-elles la représentation que les jeunes ont de l'Autre et d'eux-mêmes ?

## 2.2. Une répartition territoriale très inégale chez les 15-25 ans

Il faut rappeler qu'en Guyane environ 90% de la population est répartie sur 10% du territoire. Les 15-25 ans sont ainsi, comme les autres catégories d'âge, inégalement répartis. Ils habitent toujours majoritairement dans la zone d'emploi de Cayenne : 54% des 15-25 ans y habitent en 2008 et 50% des moins de 15 ans. Cependant on note une évolution importante. La répartition des 15-25 ans sur le territoire a changé puisqu'on retrouve une part plus importante dans la zone de Saint-Laurent (33% en 2008 contre 15% en 1982) et moins dans la zone de Cayenne (54% en 2008 contre 72% en 1982).

La zone d'emploi de Saint-Laurent est globalement plus « jeune » que les zones de Kourou ou de Cayenne puisque 60% a moins de 25 ans en 2008 (contre 53% pour Kourou et 49% pour Cayenne). Mais ces changements ne signifient pas pour autant que la zone de Saint-Laurent est plus « jeune » qu'avant : 19% de la population de Saint-Laurent à 15-25 ans en 2008 et 41% à moins de 15 ans, les chiffres étaient similaires en 1982 (respectivement 21% et 40%).

**60% a moins de 25 ans à St-Laurent**

Tranche d'âge	1982				1990			
	ZE Cayenne	ZE Kourou	ZE SLM	Total	ZE Cayenne	ZE Kourou	ZE SLM	Total
Moins de 15 ans	67,8%	13,0%	19,2%	100,0%	56,2%	14,5%	29,3%	100,0%
De 15 à 18 ans	74,4%	11,8%	13,7%	100,0%	60,7%	14,2%	25,1%	100,0%
De 19 à 21 ans	70,3%	11,4%	18,3%	100,0%	57,5%	16,6%	25,9%	100,0%
De 22 à 25 ans	70,5%	16,0%	13,5%	100,0%	59,1%	18,9%	22,0%	100,0%
Les 15 à 25 ans	71,9%	13,1%	15,0%	100,0%	59,3%	16,5%	24,2%	100,0%
Plus de 25 ans	71,7%	14,8%	13,4%	100,0%	65,0%	18,1%	17,0%	100,0%
Total	70,5%	13,9%	15,7%	100,0%	60,8%	16,5%	22,7%	100,0%

Tranche d'âge	1999				2008			
	ZE Cayenne	ZE Kourou	ZE SLM	Total	ZE Cayenne	ZE Kourou	ZE SLM	Total
Moins de 15 ans	55,3%	14,8%	30,0%	100,0%	50,1%	14,9%	35,0%	100,0%
De 15 à 18 ans	61,0%	13,9%	25,1%	100,0%	54,6%	14,4%	31,0%	100,0%
De 19 à 21 ans	58,7%	12,9%	28,3%	100,0%	54,5%	13,7%	31,8%	100,0%
De 22 à 25 ans	59,2%	13,9%	26,9%	100,0%	52,2%	12,4%	35,4%	100,0%
Les 15 à 25 ans	59,8%	13,7%	26,5%	100,0%	53,8%	13,6%	32,6%	100,0%
Plus de 25 ans	66,0%	15,7%	18,3%	100,0%	60,3%	14,2%	25,5%	100,0%
Total	61,1%	15,0%	23,9%	100,0%	55,6%	14,4%	30,1%	100,0%

Lecture : en 1982, parmi les 15-25 ans, 72% habitaient dans la zone de Cayenne, contre 13% à Kourou et 15% à Saint-Laurent du Maroni.

Tranche d'âge	1982				1990			
	ZE Cayenne	ZE Kourou	ZE SLM	Total	ZE Cayenne	ZE Kourou	ZE SLM	Total
Moins de 15 ans	31,7%	30,9%	40,3%	32,9%	32,2%	30,6%	45,0%	34,9%
De 15 à 18 ans	8,3%	6,7%	6,9%	7,8%	7,4%	6,4%	8,3%	7,5%
De 19 à 21 ans	6,3%	5,2%	7,4%	6,3%	4,8%	5,2%	5,9%	5,1%
De 22 à 25 ans	7,5%	8,6%	6,4%	7,5%	7,0%	8,3%	7,0%	7,2%
Les 15 à 25 ans	22,0%	20,5%	20,7%	21,6%	19,3%	19,8%	21,1%	19,8%
Plus de 25 ans	46,3%	48,6%	39,0%	45,5%	48,4%	49,6%	33,9%	45,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tranche d'âge	1999				2008			
	ZE Cayenne	ZE Kourou	ZE SLM	Total	ZE Cayenne	ZE Kourou	ZE SLM	Total
Moins de 15 ans	32,2%	35,1%	44,7%	35,6%	31,6%	36,5%	40,8%	35,1%
De 15 à 18 ans	7,3%	6,8%	7,7%	7,3%	7,4%	7,5%	7,8%	7,5%
De 19 à 21 ans	4,0%	3,6%	5,0%	4,2%	4,4%	4,3%	4,8%	4,5%
De 22 à 25 ans	5,5%	5,3%	6,4%	5,7%	5,3%	4,8%	6,6%	5,6%
Les 15 à 25 ans	16,8%	15,7%	19,1%	17,2%	17,1%	16,7%	19,2%	17,7%
Plus de 25 ans	50,9%	49,2%	36,2%	47,2%	51,2%	46,8%	40,0%	47,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Lecture : en 1982, parmi les habitants de la zone de Cayenne, 22% avaient entre 15-25 ans, contre 32% de moins de 15 ans et 46 % plus de 25 ans.

Ces différences de répartition entre ces deux zones d'emploi laissent entendre que l'on tend vers un vieillissement de la population dans le bassin d'emploi de Cayenne et un rajeunissement dans celui de Saint-Laurent.

Dans la mesure du possible, il faudra donc analyser les différences entre communes. Macouria, Sainte Elie (malgré sa faible population) et Maripasoula se distinguent par une forte croissance des jeunes de 15 à 25 ans. En revanche, les effectifs d'Ouanary, de Sinnamary et d'Iracoubo diminuent. C'est donc bien au niveau des communes (et non pas seulement au niveau des Communauté de communes) qu'il faut porter le regard. Sur la Communauté de communes de l'est guyanais, on note par exemple de forte différence entre la commune de Camopi où la part des jeunes dépasse les 67 % et celle de Régina où ils ne sont plus que 34 % à avoir moins de 25 ans (Camesella et Hurpeau, 2009a, 4). S'il n'y a visiblement pas une désertion des jeunes de certaines parties élargies du territoire, qu'en est-il au niveau des communes ? Par exemple dans l'Ouest, n'y a-t-il pas un regroupement à St-Laurent au détriment des villages ruraux ? La ville n'attire-t-elle pas les jeunes habitants des campagnes transformant dès lors profondément l'organisation et le mode de vie aussi bien des ruraux que des urbains ?<sup>2</sup>

<sup>2</sup> La Communauté de communes de l'Ouest guyanais semble par exemple se caractériser par un exode vers les aires urbaines de Cayenne et de Kourou. Cf. (Camesella et Hurpeau, 2009b, 6).

# MOBILITÉ

Les notions de migrations et de répartition territoriale nous invitent à élargir le champ d'attention pour comprendre l'ensemble des mobilités en Guyane, et en particulier bien sûr chez les 15-25 ans. Le nombre de 15-25 ans entrant et sortant de Guyane est en effet important. L'attractivité professionnelle et les études sont les deux principaux facteurs de mobilité en 2008, sur le territoire comme vers l'extérieur. Cayenne reste le pôle le plus attractif. La mobilité des étudiants vers l'extérieur de la Guyane est faible.

## 2003-2008 : UN SOLDE MIGRATOIRE LÉGÈREMENT NÉGATIF

### 1/ L'« extra-mobilité » des 15-25 ans (vers et depuis la Guyane)

#### 1.1. Profil des 15-25 ans qui sont arrivés en Guyane entre 2003 et 2008

En 2008, 38 752 jeunes de 15 à 25 ans résident en Guyane, dont 4 233 qui sont arrivés depuis 2003. Ce taux d'entrée de 11 % est le plus important des départements d'Outre-mer. En contrepartie, 4 393 jeunes ont quitté la Guyane depuis 5 ans. Le solde migratoire est ainsi très légèrement négatif (-159 personnes).

Flux des jeunes Dom					
	Nombre total de jeunes de 15 à 25 ans	Nombre de jeunes n'ayant pas quitté leur région depuis 5 ans	Nbre de jeunes accueillis depuis 5 ans	Taux (%) de ceux n'ayant pas quitté leur région	Taux (%) d'accueil
Guyane	38752	34519	4233	89,08	10,92
Martinique	57864	54440	3424	94,08	5,92
Guadeloupe	56977	53522	3455	93,94	6,06

Source : Recensement de la population 2008

un taux d'accueil de 11% chez les 15-25 ans

Il semble que les années 2007 et 2008 aient connu un retournement de tendance puisque le solde migratoire était nettement négatif entre 2001 et 2006 (+1850 - 4287 = -2437).

On doit s'interroger sur les raisons et sur la provenance de l'afflux massif de 15-25 ans depuis 2006. On sait que 55 % des nouveaux arrivants viennent de l'étranger, le reste d'autres régions françaises (principalement des régions du Sud-est [21,49 %] de l'Ouest [20,15 %] et de l'Île de France [19,69 %]).

Si l'on regarde plus précisément les âges, on constate que :

- 7% des 15-18 ans vivant en Guyane en 2008 habitaient hors de Guyane 5 ans auparavant,
- C'est le cas de 9% des 19-21 ans (6% de l'étranger et 3% de métropole),
- Et de 18% des 22-25 ans (10% de l'étranger et 8% de métropole)...
- Parmi les plus de 25 ans, ils sont 14% à provenir de l'extérieur (mais seulement 5% venant de l'étranger).

Des arrivées entre 22 et 25 ans

Les personnes venant de l'étranger viennent donc en Guyane essentiellement entre 22 et 25 ans. Et ce sont, contrairement à ce qu'on aurait pu penser spontanément, davantage des femmes (12% des femmes de 22-25 ans habitaient à l'étranger en 2003 contre 7% des hommes ; c'est aussi le cas de 7% des femmes de 19-21 ans contre 4% des hommes).

Parmi ceux qui viennent des régions françaises, peu arrivent des Antilles (4,9% de Martinique et 2,7% de Guadeloupe seulement). Près de 20% proviennent d'Île-de-France ; suivent ensuite les régions Bretagne (7,6%), PACA (7,2%) et Rhône-Alpes (7,1%).



### Destination préférentielle : île de Cayenne

Concernant les lieux d'arrivée des migrants, l'île de Cayenne (Cayenne, Matoury et Rémire-Montjoly) joue un rôle d'accueil préférentiel pour les nouveaux arrivants de 15-25 ans : 45,8 % y sont venus s'installer, contre 21,4% pour Saint-Laurent et 13,8% pour Kourou.

Plus précisément, la CACL a attiré des jeunes de toutes les sous-tranches d'âge (de 15 à 25 ans). La CCOG a elle aussi vu sa population de 15-25 ans croître, mais surtout chez les 22-25 ans : 35% de cette tranche d'âge y habite en 2008 contre 28% 5 ans plus tôt. Comme on l'a dit c'est essentiellement du fait de l'arrivée d'étrangers (situation bien spécifique de la zone de Saint-Laurent du Maroni).

Autre point intéressant, toutes les communautés de communes ont vu leur nombre de 15-25 ans soit stagner soit augmenter (du fait du taux de natalité et des migrations). Il n'y a donc aucune zone qui se viderait de ses « jeunes ». Mais, en même temps, la croissance observée n'est pas différente de celle de la population totale (en particulier les 26 ans et plus).

Outre la provenance géographique et l'âge, le statut d'activité et la catégorie socioprofessionnelle sont également des variables clés :

- Parmi les 15-25 ans venant de métropole (entre 2001 et 2006), la moitié d'entre eux étaient actifs en emploi et un tiers étaient élèves/étudiants/stagiaires (ils dépendaient le plus souvent de la personne de référence du ménage).
- La moitié de ces actifs exerçait une profession intermédiaire (le plus souvent dans l'enseignement, la santé ou la fonction publique en général) et beaucoup étaient cadres ou exerçant une profession intellectuelle supérieure (Lauret, 2011, 19) (cf. annexe, fig. 2).
- 49 % des ouvriers venaient en revanche de l'étranger.

Les 15-25 ans (et surtout les 22-25 ans) venant de l'étranger sont donc, dans l'ensemble, très peu diplômés, ceux venant en revanche d'autres régions françaises l'étant nettement plus. La population résidant depuis longtemps en Guyane (qui ne constitue en aucun cas un groupe homogène) se trouve vraisemblablement entre les deux. Cet aspect rappelle utilement qu'au-delà de la variable ethnoculturelle (régulièrement convoquée pour « expliquer » la Guyane), la variable proprement sociale (appréhendée à travers l'activité professionnelle ou encore le niveau de diplôme) est centrale pour comprendre les expériences et les perceptions des individus (et notamment des « jeunes »).

	Jeunes résidents en Guyane en 2008 mais provenant d'une autre région/pays	%
Effectif total	4 233	100%
Venant de :		
Pays étrangers	2 323	54,9%
France hors Guyane	1 910	45,1%
dont :		
Ile de France	376	19,7%
Bretagne	145	7,6%
PACA	138	7,2%
Rhône-Alpes	136	7,1%
Languedoc-Roussillon	115	6,0%
Martinique	94	4,9%
Guadeloupe	52	2,7%

### Une faible mobilité hors de Guyane

## 1.2. Profil des 15-25 ans qui ont quitté la Guyane entre 2003 et 2008

On dispose de quelques informations sur les 15-25 ans scolarisés :

- 99 % des jeunes de 15-25 ans suivent leurs études dans la région. En Guadeloupe et en Martinique. Alexandre Parment note qu'en 1999 « ceux qui étudient en Métropole représentent donc presque un étudiant sur trois de cette tranche d'âge [les 20-24 ans, ndr] » (Parment, 2003).
- En Guyane, les jeunes qui quittent la région pour étudier dans une autre région française le font fréquemment entre 17 et 20 ans (Parment, 2003).
- 48,9% des jeunes qui étudient hors de Guyane partent étudier en métropole, les autres vont étudier dans un autre DOM. En Guadeloupe, la proportion de ceux qui partent en métropole est 71,5%, elle est de 79,6% en Martinique. Précisons que seulement la moitié des 3 900 jeunes qui ont quitté la Guyane pour la France métropolitaine sont nés en Guyane et deux sur cinq sont nés en France métropolitaine (Lauret, 2011, 19).

Cette faible mobilité<sup>4</sup> vers l'extérieur témoigne peut-être d'un changement de conception du passage vers l'âge adulte. En effet l'expérience de la migration semble avoir longtemps été considérée comme une sorte de rite de passage. Être adulte c'était, pour certains, avoir réalisé un voyage initiatique vers la métropole, puis en être revenu. Sans doute était-ce liée, comme le souligne Nicolas Lamic, à la politique migratoire française « qui dessinait un horizon temporel de terre promise pour la France métropolitaine où pour grandir il fallait aller en métropole et quand on avait fait ce voyage on pouvait revenir et là on était devenu adulte, quelqu'un de responsable » (Lamic, 2009). Qu'en est-il aujourd'hui ? Que représente un tel voyage (vers la métropole, vers les Antilles ou même vers l'étranger) aux yeux des parents et des enfants ? La mobilité est-elle considérée et vécue comme une rupture biographique ?

Ajoutons que pour appréhender correctement ce processus de mobilité nous manquons d'informations sur la mobilité de ceux qui ne sont pas scolarisés. Tout au plus savons-nous que ceux qui le peuvent (du point de vue économique et des diplômes obtenus) partent ; ceux qui restent souvent dès lors souvent les 15-25 ans actifs les moins diplômés. Or cela déséquilibre totalement le marché du travail. Nicolas Lamic observe la même logique en Martinique et va jusqu'à suggérer que « l'appareil scolaire fonctionne pour la métropole, profite à celle-ci, et pas au développement de la société martiniquaise. En apparence, on a l'impression qu'il y a des jeunes qui sont là, qui n'ont pas de boulot, mais se sont les moins formés, les plus défavorisés ». La politique de mobilité imposée par l'administration française dans les années 1960 aurait ainsi non seulement permis d'accaparer les élites locales (les plus diplômés) mais elle aurait également influencé la représentation qu'ont les 15-25 ans de leur situation, de leur statut de « jeunes », et de leur avenir possible en Guyane. Si le déficit de mains d'œuvre très qualifiée est avéré en Guyane, existe-t-il au sein des 15-25 ans le sentiment aujourd'hui que « pour réussir il faut partir » ?

<sup>4</sup> Notons qu'on ne sait malheureusement pas combien sont partis (1, 2 ou 3 ans) puis revenus.

## 2/ L'« intra-mobilité » des 15-25 ans (au sein de la Guyane)

### 2.1. Une mobilité résidentielle faible

D'une manière générale on observe une assez faible mobilité des 15-25 ans sur le territoire guyanais. Sur les 38 752 jeunes de 15-25 ans recensés, 31 174 n'avaient, en 2008, pas changé de résidence les 5 années précédentes, soit 80,4%.

Mobilité interne des jeunes en Guyane			
	Nombre de jeunes n'ayant pas quitté la Région depuis 5ans	Nombre de jeunes n'ayant pas changé de résidence depuis 5 ans	Taux (%)
Guyane	34519	31174	90,31
Source : Recensement de la population 2008			

**Une mobilité faible au sein de la Guyane**

Le tableau ci-dessous indique le taux de « stabilité résidentielle » dans chaque communauté de communes. Ainsi on voit que :

- pour les 15-18 ans, la CCOG est la plus stable (peu de départs d'habitants et peu d'arrivée de l'extérieure) : 96% des 15-18 ans qui y habitent en 2008 y habitait déjà 5 ans plus tôt.
- Plus l'âge croît plus la population se diversifie, bénéficiant de l'arrivée de personnes extérieures à la Guyane quelques années auparavant.
- Cette évolution est particulièrement marquée pour la CCOG (-20,4 pts d'homogénéité), pour la CCEG (-14,9 pts) et pour la CCPS (-11 pts). Ces trois communautés de commune rattrapent ainsi leur « retard » par rapport à la CACL.

	De 15 à 18 ans	De 19 à 21 ans	De 22 à 25 ans	26 ans et plus
CACL	88,80%	86,40%	82,10%	86,20%
CCEG	89,10%	77,20%	74,20%	76,10%
CCOG	96,00%	89,20%	75,60%	82,20%
CCPS	86,60%	83,50%	75,60%	79,40%
Lecture : 88,8% des 15-18 ans habitant dans la CACL en 2008 y habitaient déjà en 2003				
Source : Insee, recensement 2008				

On peut faire l'hypothèse que les jeunes évoluent dans des univers différents (nouveaux réseaux potentiels, nouvelles sociabilités, etc.) à mesure qu'ils grandissent.

- Les communes de Cayenne, Macouria, Matoury et de Rémire-Montjoly accueillent à elles seules 70,6% des jeunes ayant changé de commune de résidence depuis 5 ans sans quitter la région.
- Si la CACL perd des 15-25 ans (qui partent principalement vers la métropole<sup>5</sup>), elle est bénéficiaire par rapport aux autres territoires guyanais (notamment grâce à la présence de l'Université des Antilles-Guyane).
- Dans une moindre mesure, la Communauté de Communes des Savanes (CCS) perd également des résidents, près de 700 jeunes entre 2001 et 2006 (en raison de la forte mobilité du personnel de la base spatiale).

<sup>5</sup> La spécificité de Cayenne est principalement due à son statut de capitale régionale de Cayenne. « La plupart des services de l'Etat se trouvent sur le territoire de la CACL. La forte mobilité des personnels de l'administration publique contribue à une mobilité soutenue chez les jeunes de la CACL » (Lauret, 2011, 18).

**2.2. Une mobilité professionnelle inter-communale faible**

Outre le fait de déménager, la mobilité peut aussi consister à se déplacer pour des raisons professionnelles. En 2008, 6 594 jeunes de 15 à 25 ans ont un emploi. Or comparativement aux Antilles, les jeunes actifs occupés de Guyane se déplacent principalement à l'intérieur de leur commune de résidence pour se rendre au travail. 70% d'entre eux travaillent dans leur commune de résidence. Cette proportion en Martinique et en Guadeloupe n'est que de 40%<sup>6</sup>.

<sup>6</sup> La taille, très variable en Guyane, est bien entendu un facteur déterminant.

Taux des jeunes actifs travaillant dans leur lieu de résidence			
	Nombre de jeunes actifs occupés	Nbre de jeunes actifs occupés au lieu de résidence	Taux (%)
Guyane	6 594	4 599	69,7
Guadeloupe	9 209	3 697	40,2
Martinique	10 446	4 509	43,2
Source : Insee, recensement de la population 2008			

- Cayenne reçoit 57,76 % des jeunes actifs occupés du département travaillant hors de leur commune de résidence.
- Quatre jeunes sur cinq ayant un emploi à Cayenne et n'y résidant pas, viennent de Matoury, Rémire-Montjoly et de Macouria.
- 51,13 % des jeunes qui viennent travailler à Saint-Laurent habitent dans les communes avoisinantes : Mana et Awala-Yalimapo
- Les jeunes actifs résidant dans les communes sans liaison routière (Maripasoula, Papaïchton, Grand Santi, Saint-Elie, Camopi et Ouanary) travaillent tous dans leur commune de résidence. Tout comme la grande majorité des jeunes actifs de Saint-Laurent (93,4 %) et de Kourou (86,5 %).

En terme de catégorie socioprofessionnelle, les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers sont les plus mobiles. Cette situation est particulièrement significative dans l'Île de Cayenne. En revanche, à Kourou, quelque soit la catégorie socioprofessionnelle, la majorité des jeunes qui y travaillent, y habitent.

Par ailleurs, « les jeunes agriculteurs sont les plus nombreux à vivre dans le même logement et les jeunes cadres les moins nombreux. Les jeunes cadres sont ceux qui déménagent le plus loin : 13 % habitent une autre zone en Guyane et 31 % quittent le département. Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise qui vivent dans une autre zone sont 6 %, mais ils quittent moins souvent le département » (Lauret, 2011, 20).

Part d'actifs travaillant hors de sa commune de résidence selon la Catégorie socioprofessionnelle et le lieu de travail			
Unité en %	Île de Cayenne	Kourou	Guyane
Agriculteurs exploitants	100,0	0,0	13,7
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	18,4	0,0	5,6
Cadres,	32,0	14,3	19,6
Professions intermédiaires	47,2	17,4	32,7
Employés	37,3	11,5	31,2
Ouvriers	39,2	14,4	30,7
Source : Insee, Recensement de la population 2008			

On aimerait disposer de données plus spécifiques sur les jeunes actifs non occupés puisqu'ils sont les plus susceptibles de vouloir, ou de devoir, se déplacer pour trouver du travail, ou encore sur les 15-25 ans considérés comme « autre inactif » mais qui, on le sait, multiplie les petits boulots (« jobbeurs ») sans doute loin de leur domicile. Par ailleurs on aimerait avoir quelques données sur la mobilité non professionnelles des 15-25 ans (pour visiter leurs familles ou leurs amis par exemple).

### 2.3. Les limites à la mobilité : les moyens de déplacement

Plus de  
voiture, moins  
de marche,  
pour les  
personnes  
employées

Les moyens de locomotion sont une condition *sine qua non* de la mobilité. Les données dont on dispose ne concernent malheureusement que les actifs occupés (pour évaluer les moyens de déplacement professionnels donc).

On observe ainsi que la voiture particulière est de loin le moyen de transport le plus utilisé (pour 59,3% des actifs ayant un emploi en 2008). Et surtout ce pourcentage augmente : +5.9 pts en deux ans seulement. Les 15-25 ans sont également concernés puisque 52% de ceux qui travaillent et résident dans leur commune de résidence l'utilisent, et 80% de ceux qui travaillent en dehors de leur commune de résidence l'utilisent.

La marche à pied est le second mode de déplacement. Cependant, la part de la marche à pied dans les déplacements est passée de 27 % à 17,7 % entre 2006 et 2008. 22 % de ceux qui travaillent et résident dans leur commune de résidence font le déplacement domicile travail à pied. Les autres modes de transport utilisés sont les deux roues et le transport en commun. La part des actifs utilisant les deux roues augmente légèrement par rapport à 2006 (+0.8 pt).

Mode de transport en Guyane des actifs occupés						
	Voiture	A pied	2 roues	Transports en commun	Pas de transport	Nbre actifs ayant un emploi
	Eff. (%)	Eff. (%)	Eff. (%)	Eff. (%)	Eff. (%)	
2006	3722 (53,4%)	1758 (25,2%)	694 (10,0%)	322 (4,6%)	479 (6,9%)	6974,58
2007	3821 (57,5%)	1245 (18,7%)	700 (10,5%)	375 (5,6%)	509 (7,7%)	6650,03
2008	3913 (59,3%)	1078 (16,3%)	713 (10,8%)	380 (5,8%)	510 (7,7%)	6595

Sources : RP 2006, 2007, 2008

On constate au final des évolutions sensibles :

- Nettement plus d'utilisation de la voiture ;
- plus de transport en commun (mais seuls 6 % des actifs se déplacent en transport en commun) ;
- et surtout beaucoup moins de marche à pied (-9% en deux ans).

On aimerait surtout connaître les moyens de transport des 15-25 ans dans leur vie quotidienne. Car les sociologues ont montré que l'acquisition à cet âge d'un deux-roues motorisé constitue une véritable étape dans les parcours de mobilité (surtout pour les garçons) ; le véhicule permet les premières expériences juvéniles et aussi les premières transgressions. Le parallèle avec les jeunes ruraux pourrait peut-être là encore être fécond : « Les sorties du village et du territoire de résidence pour ces adolescents qui, par définition n'ont pas le permis de conduire, présentent ainsi de nombreux obstacles et supposent un accompagnement des adultes. L'acquisition dès 16 ans d'un deux-roues motorisé permet de lever partiellement cette contrainte<sup>7</sup> et de se rendre plus fréquemment dans les villages voisins. Ainsi, l'usage de la marche à pied et des deux-roues apparaît être la norme pour les jeunes ruraux, ce qui tend à les distinguer fortement des jeunes périurbains, davantage enclins à utiliser l'automobile et à solliciter l'accompagnement parental afin de parcourir de plus longues distances et de sortir plus souvent de leur territoire de résidence » (Devaux, 2010, 4).

<sup>7</sup> Les pouvoirs publics en sont d'ailleurs bien conscients qui multiplient les dispositifs/démarches pour aider les jeunes à passer le permis de conduire ou pour obtenir un véhicule (avec une visée professionnelle ou non).

# NOUVELLES PROBLÉMATIQUES POUR COMPRENDRE LES JEUNES EN GUYANE

Ces premiers jalons nous permettent de formuler des interrogations structurantes, qui guideront les phases ultérieures de l'étude

## 1/ Qu'est qu'être « jeune » dans un pays « jeune » ?

Se sent-on moins jeune quand toute la société est très jeune ? Cette question (« être jeune ») a-t-elle seulement un sens (est-elle formulée en ces termes ?) pour les parents comme pour les enfants (pendant longtemps dans les communautés amérindiennes ou Noirs marrons, la question ne s'est par exemple jamais posée) ?

Outre cette approche « subjective » de la jeunesse – on est jeune quand on se sent jeune – nous verrons dans les fiches suivantes que les étapes considérées cette fois objectivement comme des marqueurs statutaires de l'âge adulte (arrêt de la scolarité, premier travail, premier enfant, avoir un emploi de longue durée, etc.) semblent être franchies bien plus tôt en Guyane qu'en métropole. Sont-ils dès lors « adulte » plus tôt ?

## 2/ Quelles sont les conséquences des évolutions démographiques ?

Sur la famille : les parents ont-ils encore l'impression de pouvoir suivre/contrôler/socialiser des enfants de plus en plus nombreux et de plus en plus éloignés de l'espace domestique ? Assiste-t-on à une recomposition des rôles sociaux femmes/hommes liée aux migrations de plus en plus féminines ?

Sur l'école : comment l'institution scolaire gère-t-elle le double processus de massification et de diversification (nationale, ethnique, culturelle) scolaire ? La fréquentation massive de l'espace scolaire conduit-elle à l'émergence d'une « culture jeune » qui se distinguerait de celle des adultes ? La socialisation à l'école reproduit-elle les clivages sociaux ou ethniques ou, au contraire, les atténue-t-elle ? Y a-t-il une nouvelle « demande scolaire » de la part des parents comme des enfants ?

Sur l'emploi : existe-t-il une pression supplémentaire sur le marché du travail ? (Cadiou, Genet et Guérin, 2002, 6) Si oui, une partie croissante des jeunes ne se tournent-ils pas vers une économie informelle voire illégale ?

Sur les relations interculturelles. L'équilibre traditionnel entre les différents groupes est bouleversé par les mouvements migratoires récents et par l'évolution démographique<sup>8</sup>. Dès lors, une problématique essentielle de la société guyanaise est devenue celle de la cohabitation de nombreuses populations aux intérêts divergents et parfois contradictoires. Mais cette question identitaire, devenue enjeu politique, est-elle aussi importante pour les 16-25 ans ? Plus généralement, comment composent-ils avec leurs différents statuts et leurs différentes références identitaires (familiales, sexuelle, sociale, culturelle) ?

<sup>8</sup> L'immigration joue désormais un rôle fondamental en Guyane, non seulement au plan démographique, directement et indirectement à travers la natalité, mais également dans l'occupation du territoire : même si elle participe au renforcement de la macrocéphalie cayennaise, l'apport migratoire initie de nouvelles dynamiques spatiales, avec l'émergence de la région du Maroni ou même de l'intérieur du pays. La pression migratoire et son corollaire, l'explosion démographique, pèsent de plus en plus lourdement sur les structures du pays, notamment scolaires et sanitaires. Aujourd'hui, la société créole guyanaise, du fait de la difficile gestion de l'immigration, très majoritairement clandestine, ne peut plus assurer sa fonction d'intégration sociale traditionnelle et elle est devenue largement polyethnique, ce qui laisse apparaître une cohabitation complexe, avec des repositionnements identitaires » (Calmont, 2007, 107).

## 3/ Les jeunes en Guyane, combien de divisions ?

Les jeunes en Guyane, pas plus qu'ailleurs, ne forment un groupe homogène. Même la catégorie de 15-25 ans retenue ici ne suffit pas à caractériser des expériences et des représentations qui seraient partagées par tous. Quelles sont dès lors les principales différences entre les « jeunes » de 15-25 ans ? Certaines semblent apparaître déjà en étudiant la démographie : littoral (essentiellement des « villes-pôles ») / intérieur (campagnes) ; filles / garçons... Nous verrons dans d'autres analyses thématiques qu'une opposition entre économie formelle et informelle (qui recouvrent peut-être les diplômés / non diplômés, ou nationaux / étrangers) semble se dessiner<sup>9</sup>. Nous interrogerons dans la suite de la « Démarche Jeunesse » la pertinence de ces clivages.

<sup>9</sup> Une démographie officielle jouxte avec une démographie non officielle comparable au dualisme du modèle de Lewis. En effet, l'on pourrait être amené à une approche où une forte proportion d'immigrés dynamise le secteur traditionnel de subsistance ou informel parallèlement à une proportion aussi importante de nationaux occupant le secteur moderne ou formel » (Chim, 2007, 273).

## 4/ L'impact des parcours migratoires

Quelles sont les « carrières migratoires » (passées et comme éventuel projet) des 15-25 ans ? Est-ce que la démographie particulière de la Guyane incite/contraint à la mobilité ou à la migration ? Comment sont vécues ces expériences migratoires ? En quoi celles-ci constituent-elles des étapes importantes vers l'âge adulte ?

## 5/ Les 15-25 ans de Guyane sont-ils moins mobiles que leurs aînés ?

Les géographes observent des « logiques divergentes d'appropriation » (Piantoni, 2009, 7) de l'espace selon les lieux, selon l'origine des populations... et peut-être selon les âges. Jusqu'alors, les populations présentes sur le sol guyanais étaient relativement mobiles en fonction des besoins de mains d'œuvre qui apparaissaient aux différents endroits du territoire (que l'on pense à la découverte de filons aurifères ou encore la naissance de la base spatiale à Kourou). Qu'en est-il aujourd'hui des 15-25 ans ? Envisagent-ils de sillonner, si besoin est, le territoire, ou aspirent-ils à rester le plus longtemps au même endroit ? L'assez faible mobilité notée plus haut révèle-t-elle un marché du travail particulièrement figé (qui n'incite donc pas les jeunes à traverser le territoire), ou bien au contraire révèle-t-elle la faible disposition des jeunes à saisir des opportunités lointaines<sup>10</sup> ?

En outre, y a-t-il de fortes différences entre groupes socio-ethniques ? Les chercheurs que nous avons sollicités ont évoqué le relativement faible nombre de jeunes Créoles à St-Laurent (ceux-ci partent vers Cayenne, vers la métropole ou vers les Antilles). D'où une perception parfois très négative de la ville de St-Laurent chez certaines populations, ville considérée comme « envahie par les Noirs marrons ». On voit bien là comme des logiques de mobilité contribuent à façonner des territoires et par là-même à générer des représentations sociales plus ou moins positives.

Autres interrogations : les 15-25 ans souhaitent-ils majoritairement quitter la Guyane (considérant qu'il n'y a guère d'avenir sur ce territoire), ou bien au contraire y projettent-ils de faire leur vie ? Quelles représentations ont-ils de leur avenir ? Cette dimension d'engagement invite également à distinguer la mobilité « subie »,

qui peut être source d'enfermement, de la mobilité « choisie » (qui s'inscrit dans un projet ou dans une démarche volontariste). Partir en métropole parce que l'on doit suivre ses parents (ou parce que nos parents nous l'imposent) n'a évidemment pas le même sens ni la même portée d'un départ voulu.

Notons enfin que la mobilité ne doit pas seulement se comprendre comme un déplacement entre des espaces nécessairement éloignés. L'analyse de la mobilité dans une ville, voire dans un quartier ou un village, est tout aussi nécessaire. Celle-ci permet en effet de dépasser la trop simple opposition entre des jeunes qui, du fait de leur faible mobilité, seraient en quelque sorte captifs de leur territoire et par là même en voie de marginalisation, et d'autres jeunes qui, à l'inverse, seraient mobiles et donc « intégrés » au système économique et social. En réalité, « les individus et les groupes se trouvent pris dans des tensions entre assignation à des lieux et circulation dans la ville, où, selon les moments, les séquences de vie, les situations, ils apparaissent plutôt captifs, ou plutôt capables de mouvement<sup>11</sup> ». Donc les situations de précarité économique « ne signifient pas nécessairement enclavement spatial ; et réciproquement, des segmentations spatiales ne produisent pas nécessairement de la captivité<sup>12</sup>. »

<sup>10</sup> La même problématique se pose de toute évidence dans de nombreuses villes de France. Alain Tarrus note ainsi pour Perpignan : « Autrefois les jeunes quittaient Perpignan dès la fin de leur scolarité et "montaient" chercher un emploi à Toulouse ou à Paris. Mais cela ne marche plus. Maintenant ils restent à Perpignan où le taux de chômage des 16/20 ans, qui est en moyenne de 34 %, atteint 63 % dans les quartiers pauvres du centre ou de la périphérie. Ce même chômage atteint tous les actifs à hauteur de 21 % environ (double du taux français) et plus de 8 % de la population (quadruple du taux français) dépendent d'aides sociales (Revenu Minimum d'Insertion) dans l'agglomération de Perpignan » (Tarrus, 1997, 27).

<sup>11</sup> Laurence Rouleau-Berger, « Les mondes de la petite production urbaine », Rapport au Plan Urbain, au Ministère de l'enseignement et de la recherche (Programme Ville Emploi) et à la Direction régionale des Affaires culturelles Provence Alpes Côtes d'Azur (Programme lien social dans les périphéries urbaines), juin 1997, p.18.

<sup>12</sup> Laurence Rouleau-Berger, « Les mondes de la petite production urbaine », Rapport au Plan Urbain, au Ministère de l'enseignement et de la recherche (Programme Ville Emploi) et à la Direction régionale des Affaires culturelles Provence Alpes Côtes d'Azur (Programme lien social dans les périphéries urbaines), juin 1997, p.19.

## 6/ Analyser les mobilités comme facteurs indirects de socialisation

Au-delà des simples « trajets » entre deux lieux géographiques, les pratiques de mobilité sont essentielles dans les processus de socialisation (surtout entre 15-25 ans). Elles constituent en effet des « médiateurs interactionnels » en mettant « en relation avec autrui, et notamment avec les pairs, mais aussi la mise en relation avec les lieux et les territoires et d'autre part l'expérimentation du domaine public qui joue un rôle central dans la construction identitaire à cet âge de la vie » (Devaux, 2010, 4).

Etre mobile c'est rencontrer, au minimum côtoyer, d'autres univers que celui dans lequel on a grandi. C'est donc bénéficier de socialisations secondaires et par là-même prendre ses distances par rapport à sa socialisation primaire (famille, groupe/communauté de référence). La mobilité permet ainsi d'être davantage autonome. A l'inverse, être peu mobile permet de développer une « sociabilité de l'ancrage » (Retière, 2003) (généralement propre aux classes populaires dans la mesure où à la proximité spatiale s'ajoute la proximité sociale, voire ethnique pour le cas de la Guyane). Se développe alors un entre-soi juvénile – qui prend souvent la forme de « bande » - qui permet de compenser la crainte d'isolement géographique et/ou d'exclusion sociale.

Des mobilités différenciées impliquent-elles, pour les jeunes guyanais, des modes

de sociabilité différents ? L'évolution de la mobilité (en fonction de l'âge par exemple) dénote-t-elle une évolution de la socialisation ?

<sup>13</sup> Dans les années 1980, Marie-José Jolivet ou encore Bernard Chérubini notaient déjà l'importance des « bandes » : « Dans le cas cayennais, nous pensons que les bandes de jeunes occupent une position sensiblement différente dans le réseau interactionnel. La structuration de ces interactions informelles résulterait du dysfonctionnement du modèle familial, admis comme normatif (le mariage monogame, l'autorité patriarcale ou matriarcale etc...) » (Chérubini, 1988, 172). On peut considérer avec François Dubet qu'une bande est « un groupe de jeunes soudés par leurs déambulations au fil du temps et des espaces ».

## 7/ Faible mobilité et socialisation locale : une « jeunesse périphérique » ?

L'assez faible mobilité observée, combinée à une revendication d'autochtonie (le fait d'« être du quartier/village ») et à des origines populaires, semble rapprocher certains 15-25 ans de Guyane des jeunes rurales étudiée en métropole. Faudrait-il dès lors distinguer des jeunes urbains (vivant dans les grandes agglomérations de Cayenne, Saint-Laurent et Kourou) inscrits dans un tissu relationnel étendu (du fait de la densité résidentielle), des jeunes ruraux qui constituerait une « jeunesse périphérique » selon l'expression de Julian Devaux ? Ce dernier note par exemple que loin d'être synonyme d'enclavement comme on le considère souvent, la faible mobilité des jeunes ruraux implique surtout de créer un réseau relationnel fort, ancré sur le territoire (Devaux, 2010, 8). La faible mobilité pourrait dès lors être davantage une ressource (capital social limité mais fort) qu'un handicap.

Cette distinction jeunesse périphérique / centrale recouvre-t-elle celle entre urbain et rural<sup>14</sup>, ou encore celle entre littoral et intérieur ? Ou bien cette distinction est-elle plus analytique que géographique, des jeunes pouvant se sentir enfermés dans un quartier de Cayenne, et d'autres au contraire très mobiles entre leurs villages de l'intérieur et la côte ?

On peut se demander, à l'inverse, si une structure familiale étendue ne favorise pas la mobilité. Alain Tarrus note qu'à l'inverse des structures familiales nucléaires étroites « les familles maghrébines, étendues et dispersées dans l'espace de la nation, voire de plusieurs nations pour la plus récente migration "post-fordiste" marocaine, permettent à leurs jeunes des circulations, des mobilisations ou prises en charge désormais fort rares pour ceux d'autres origines » (Tarrus, 1997, 27). Les réseaux familiaux étendus en Guyane ne devraient-ils pas en toute logique favoriser les mobilités sur le territoire ?

<sup>14</sup> La coupure rural / urbain est, en Guyane, souvent moins nette que ne le croit : « L'espace rural est dévolu à l'agriculture d'abattis, activité prépondérante pratiquée dans une finalité d'autosubsistance alimentaire. Il est aussi un espace de repli, à proximité du milieu urbain, dans les périodes où l'individu ne peut pratiquer d'autres activités plus lucratives » (Frédéric Piantoni, 2009, 247).

## 8/ Mobilités et appropriation de l'espace : de fortes différences de genre

Les études sur la mobilité des jeunes ruraux permettent d'éclairer une autre dimension importante : les différences de genre. Etre dehors (pour les garçons) renvoie à une opposition avec l'espace domestique constitutif de la figure de la mère. L'espace public est ainsi bien plus occupé par les garçons (traîner dans la rue, faire des virées en scooters, etc.) que par les filles. Ces dernières se retrouvent essentiellement dans l'espace privé du domicile (chez soi ou chez des amies). Ce

sont ainsi souvent les filles qui supportent le plus difficilement le fait de résider dans un « désert culturel et fonctionnel » (sentiment de captivité). Ce sont donc logiquement elles qui expriment le plus la volonté de quitter leur lieu de vie pour découvrir autre chose.

Est-ce la même chose pour les 15-25 ans de Guyane ? Bernard Chérubini notait, dans les années 1980, que les garçons pouvaient très tôt jouer dehors, à l'inverse des filles. Les bandes de filles se nouaient exclusivement à l'école, seul lieu extérieur où elles pouvaient se rencontrer, les garçons créant eux davantage des « bandes de quartier ». Qu'en est-il aujourd'hui ? Les pratiques (et les intentions) de mobilité sont-elles si différentes entre filles et garçons ? L'appropriation de l'espace domestique et public est-elle également clivée ? Note-t-on des changements importants entre 15 et 25 ans ?

## 9/ La nécessaire mobilité des « inactifs pluri-actifs »

La pluri-activité de très nombreux habitants de Guyane (qui sont le plus souvent considérés comme des « Autres inactifs » dans la nomenclature de l'Insee) n'est possible qu'en raison de leur grande mobilité et de l'étendue de leurs réseaux (tout à la fois familiaux, sociaux et professionnels). Or cette intense mobilité abolit quelque peu les coupures trop nettes entre espaces urbains et espaces ruraux, ou entre économie formelle (officielle) et économie informelle (qui peut parfois être illégale). C'est ce qui ressort nettement du témoignage recueilli par Frédéric Piantoni :

*« Nous avons fait la connaissance d'Alébi, âgé d'une trentaine d'années, ayant une formation scolaire équivalente au primaire, en Guyane depuis 1990, sans titre de régularisation. Djuka par sa mère et Saramaka par son père. Il fut notre interprète lors des enquêtes menées dans le milieu rural d'août à novembre 1997. Nous lui connaissons quatre lieux de résidence en Guyane : un chez une de ses deux femmes sur la roue de Mana (CD 8), un sur l'abattis de sa mère sur la RN 1, deux autres en milieu urbain à St-Laurent, au village Doye (sur le fleuve) chez un beau-frère et dans le quartier des Malgaches chez un oncle paternel. Au Surinam, il disposait d'un pied-à-terre dans la banlieue de Paramaribo chez un de ses oncles paternels, mais aussi au village de Botopassi (village d'origine de son père sur le fleuve Suriname) dans lequel il retournait en moyenne une fois tous les deux mois pour voir sa deuxième femme (liaison non encore officialisée), mais aussi pour les fêtes familiales ou les décès. Ces résidences multiples, en milieu urbain et en milieu rural, illustrent d'emblée une forte mobilité dans le cadre d'un réseau familial élargi ou inter-personnel, mais aussi un lien culturel fort avec le village paternel.*

*A Mana, Alébi travaillait comme guide de chasse ponctuel pour des expéditions régulières d'une semaine pour deux familles créoles, au défrichage d'abattis pour des familles surinamaises employées dans la riziculture, mais aussi sur des chantiers de maisons individuelles pour des artisans maçons. L'ensemble de ses activités entre dans une sphère "d'opportunités" saisies mais rationalisées par la gestion d'un réseau de relations. Le choix d'une opportunité était déterminé par son aspect lucratif. Il lui arrivait de rétrocéder à des membres de sa famille ou un ami un travail qu'il ne pouvait pas effectuer.*

*Nous l'avons revu deux mois après les premières enquêtes, cette fois, sur l'abattis de sa femme pour laquelle il en défrichait un autre. Entre-temps, il avait effectué (comme takariste) deux convois de matériaux pour un orpailleur djuka dans le apanahoni (une semaine), puis s'était livré à des activités commerciales entre St-Laurent et Albina avec le propriétaire de la pirogue (une semaine) pour le compte d'un grand "businessman". (...). Après cette période de "business", Alébi a ensuite décidé d'aller tenter sa chance à Cayenne comme*

*plongeur dans un restaurant chinois parce qu'un ami lui avait dit qu'il y avait du travail. Il a alors résidé chez un membre de la famille de cet ami dans le quartier Bonhomme. N'étant pas payé au bout de deux semaines, il est revenu sur l'abattis de sa mère sur la RN 1 et a aidé au défrichage d'un nouvel abattis dont il a choisi l'emplacement et est allé chercher des plants au Surinam pour effectuer les plantations (un mois). Durant cette même période, il a effectué des travaux d'artisanat (bancs et cannes sculptées) qu'il a revendu à des sculpteurs saramaka vendant ces produits sur la route de St-Jean et sur le marché de St-Laurent » (Piantoni, 2009, 245-246).*

Ce témoignage permet de formuler une hypothèse de travail : il existe une nette différence entre la mobilité (faible) des jeunes actifs occupés (avec un emploi précis, dûment répertoriés par l'Insee) et la mobilité (forte) de certains jeunes « autres inactifs » qui vivent de petits boulots. Ces derniers sont vraisemblablement contraints à une plus grande mobilité pour saisir les occasions de travail susceptibles de se présenter. Mais est-ce vraiment le cas pour les 15-25 ans ? Acceptent-ils cette mobilité indispensable à la succession de petits boulots ? Comment certains gèrent-ils leurs multiples lieux de résidence et/ou d'activité ?

## 10/ Privilégier une approche multidimensionnelle de la mobilité

Les points évoqués plus haut montrent qu'il faut considérer le concept de « mobilité » de manière large : mobilité géographique (déplacements de la Guyane vers d'autres régions/pays, et inversement), mobilité résidentielle (nombre de déménagements sur une période donnée) sur le territoire guyanais<sup>15</sup> ; mobilité scolaire (séjours en Internat et retour au domicile familial le week-end ou pendant les vacances) ; mobilité domicile-travail (distance/temps pour aller au travail) ; mobilité espaces privés/publics (circulation, très différente selon le genre, entre des espaces privés et publics) ; mobilité professionnelle (nombre de changements d'emploi sur une période donnée), mobilité sociale (passage d'une CSP à une autre que ce soit pour une personne ou entre deux générations)...

Nous manquons pour l'heure de données, tant quantitatives que qualitatives, sur ces différents aspects. C'est aussi l'enjeu des phases ultérieures de l'étude : privilégier une approche multi-dimensionnelle de la mobilité pour bien saisir les parcours et l'autonomie des jeunes ; la mobilité des 15-25 ans comme indicateur d'autonomie et d'ancrage local.

<sup>15</sup> Catherine Réginiensi distingue par exemple trois « espaces-temps » : le processus migratoire ; la mobilité sociale et résidentielle ; la mobilité spatiale et les déplacements quotidiens (Réginiensi, 2005, 3).

# BIBLIOGRAPHIE

## ANNEXES

### BIBLIOGRAPHIE

**CADIOU Loïc, Julien GENET et Jean-Louis GUERIN (2002)**, « Evolutions démographiques et marché du travail : des liens complexes parfois contradictoires, Cepii, n° 16, Décembre.  
<http://www.cepii.fr/francgraph/doctravail/pdf/2002/dt02-16.pdf>

**CALMONT André (2007)**, « Dynamiques migratoires en Guyane : des politiques migratoire de développement au développement des migrations spontanées », in Serge Mam Lam Fouck (dir.) *Comprendre la Guyane aujourd'hui*, Ibis Rouge Editions, Matoury.

**CAMESELLA Christian et Benoît HURPEAU (2000a)**, « La Communauté de Communes de l'Est Guyanais : Une population jeune sur un vaste territoire », Insee Guyane, 2009.  
[http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/guyane/themes/etudes\\_detaillees/cceg2009/CCEG\\_2009.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/guyane/themes/etudes_detaillees/cceg2009/CCEG_2009.pdf)

**CAMESELLA Christian et Benoît HURPEAU (2009b)**, « La Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais : un territoire jeune et attractif à développer », Insee Antilles-Guyane, 2009.  
[http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/guyane/themes/etudes\\_detaillees/ccog2009/ccog\\_2009.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/guyane/themes/etudes_detaillees/ccog2009/ccog_2009.pdf)

**CHERUBINI Bernard (1988)**, *Cayenne ville créole et polyethnique*, Karthala – Cenaddom, Paris.

**CHIM Paul Rosele (2007)**, « Les déséquilibres de développement par la migration et l'informel en Guyane », in Serge Mam Lam Fouck (dir.) *Comprendre la Guyane aujourd'hui*, Ibis Rouge Editions, Matoury.

**DEVAUX Julian (2010)**, « Mobilités quotidiennes et socialisation des jeunes ruraux en Ile-de-France ». [www.jeunes-et-societes.com/index.php/RJS/2010/paper/.../46/71](http://www.jeunes-et-societes.com/index.php/RJS/2010/paper/.../46/71)

**DOMENACH H. et M. PICQUET (1988)**, « Transition démographique et migration en Guyane : des conditions de peupement sous pression », in *Dynamique de la population et migration en Guyane*, Cayenne, Orstom, Coll. "La nature et l'homme.

**HORATIUS-CLOVIS Hugues (2011)**, « L'année économique et sociale en Guyane 2010 », *Antiane Echo*, Insee, n° 74, juillet.

**INSEE (2010)**, « Tableaux Economiques Régionaux de la Guyane 2009-2010 ». [http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/guyane/themes/ter/ter2010/ter2010\\_gy.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/guyane/themes/ter/ter2010/ter2010_gy.pdf)

**LAMIC Nicolas (2009)**, « les effets de la désorganisation sociale d'une politique de la jeunesse centrée sur la migration des jeunes actifs martiniquais vers la France métropolitaine », in Centre de ressources politiques de la ville, "Les politiques de jeunesses – Diagnostic général – Quelle jeunesse martiniquaise ?", compte rendu de la rencontre du 15 mai.

**LAURET Elisabeth (2011)**, « Les études, moteur de la mobilité chez les jeunes guyanais », Conseil régional de Guyane, Insee Guyane, Union européenne, décembre.  
[www.insee.fr/fr/insee\\_regions/guyane/themes/etudes\\_detaillees/jeunes/jeunes\\_gy.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/guyane/themes/etudes_detaillees/jeunes/jeunes_gy.pdf)

**LAURET Elisabeth (2011)**, « Les jeunes en Guyane. Des difficultés à l'entrée dans la vie active », Conseil régional de Guyane, Insee Guyane, Union européenne, décembre.  
[www.insee.fr/fr/insee\\_regions/guyane/themes/etudes\\_detaillees/jeunes/jeunes\\_gy.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/guyane/themes/etudes_detaillees/jeunes/jeunes_gy.pdf)

**ORRU Jean-François (1997)**, « Territoire et développement : entre déterminisme naturel, héritage historique et enjeux de développement durable », in Serge Mam Lam Fouck (dir.), *Comprendre la Guyane d'aujourd'hui*, Ibis Rouge Editions, Matoury.

**PARMENT Alexandre (2003a)**, « Les jeunes plus souvent scolarisés », *Antiane-Echo*, n° 55, Insee, février.  
[http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/guyane/themes/antiane/ae55/ae55\\_art05.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/guyane/themes/antiane/ae55/ae55_art05.pdf)

**PARMENT Alexandre (2003b)**, « L'emploi des jeunes pas toujours en adéquation avec leur formation », *Antiane-Echo*, n° 56, Insee, juin.

[http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/guyane/themes/antiane/ae56/ae56\\_art05.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/guyane/themes/antiane/ae56/ae56_art05.pdf)

**PIANTONI Frédéric (2009)**, *L'enjeu migratoire en Guyane française*, Cayenne, Ibis Rouge Editions.

**REGINENSI Caterine (2005)**, « Une figure du territoire en mouvement : le vendeur ambulant transfrontalier en Amazonie », in Capron, G. Cortès, G., Guétat-Bernard H. *Lieux et liens de la mobilité : ces autres territoires*, Editions Belin, collection Mappemonde.

[hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/64/17/19/PDF/DOC15\\_Une\\_figure\\_du\\_territoire.pdf](http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/64/17/19/PDF/DOC15_Une_figure_du_territoire.pdf)

**RETIERE Jean-Noël (2003)**, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, n° 63.

**TARRIUS Alain (1997)**, « Economies souterraines, recompositions sociales et dynamiques des "marges" dans une ville moyenne française », *Sociétés Contemporaines*, n° 36.

## ANNEXES

Fig. 1

Répartition des jeunes résidant en Guyane en 2001 et 2006						
Zone de résidence en 2006	Zone de résidence en 2001					Total
	CC du Centre Littoral	CC de l'Est Guyanais	CC de l'Ouest Guyanais	CC des Savanes	Hors Guyane	
CC du Centre Littoral	14 686	66	315	192	1 317	16 575
CC de l'Est Guyanais	48	848	8	20	24	948
CC de l'Ouest Guyanais	133	28	9 180	33	242	9 616
CC des Savanes	158	14	97	3 751	267	4 286
Hors Guyane	2 906	18	400	963		4 287
Total	17 931	974	10 000	4 959	1 850	35 712

Source : Insee, recensement de la population 2006  
 Champ : Personne résidant en Guyane en 2006 ou en 2011 (excepté les personnes qui habitent à l'étranger à l'une de ces dates)

Fig. 2

Catégorie socioprofessionnelle des jeunes actifs en emploi selon le lieu de résidence en 2001 et 2006			
Unité : %	Métropole - Guyane	Guyane - Métropole	Guyane -Guyane
Agriculteurs exploitants	0	1	1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1	1	7
Cadres, professions intellectuelles supérieures	17	4	2
Professions intermédiaires	45	20	21
Employés	27	50	41
Ouvriers	10	24	28
Ensemble	100	100	100

Source : Insee, recensement de la population 2006



Directeur de publication :  
Denis Souillard

Auteur :  
Raphaël Wintrebert

Conception graphique :  
Intercom

Juillet 2013

ISBN : 979-10-92937-00-8

Imprimé par Intercom



*Alors que 52% de la population de Guyane a moins de 25 ans, que sait-on vraiment des jeunes, de leurs profils, de leurs parcours ou de leurs attentes ?*

*La « Démarche Jeunesse » associe de nombreux partenaires locaux et nationaux pour non seulement comprendre cette population, mais surtout être en mesure de proposer des solutions concrètes aux problèmes qu'elle rencontre.*

*Cette série de publications, publiée dans la collection « Jeunesse », s'attache ainsi à comprendre les modes de vie des jeunes adultes, leur parcours scolaire, leur rapport au corps et à la santé, ou encore leurs activités professionnelles.*

## PARTENAIRES DE LA DÉMARCHE JEUNESSE



12, rue du XIV Juillet  
B.P.691 - Cayenne cedex

Tel: 05.94.28.79.43  
Fax: 05.94.28.79.44

[www.crpv-guyane.org](http://www.crpv-guyane.org)  
[crpvguyane@gmail.com](mailto:crpvguyane@gmail.com)